

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS
Crit'Air : les communes les plus pénalisées P. 10

TOULOUSE

LA DÉPÊCHE
DU MIDI
Le journal de la démocratie

POLICE JUDICIAIRE

Un fugitif en cavale arrêté à Toulouse

P. 11

LUNDI 27 MARS 2023 - 1,20 € (ESPAGNE : 1,60 €)

TEL : 05 62 11 33 00 / contact@ladepeche.com / www.ladepeche.fr / TEL Abonnés : 09 70 80 80 81 ou depecheabos@ladepeche.fr

Le SOS des petites maternités

Un rapport présenté devant l'Académie de médecine préconise de fermer 111 des 452 maternités de la France métropolitaine. Une réforme jugée impérative par la Société française de médecine périnatale qui suscite l'inquiétude, notamment en milieu rural.

L'ÉVÉNEMENT PAGES 2 ET 3



Photo Getty

SYNDICALISME

CGT : qui va succéder à Philippe Martinez ?

Pour la première fois depuis 1895, une femme devrait prendre la tête de la CGT, mais l'incertitude demeure : Marie Buisson ou Céline Verzeletti ?

PAGE 6



La conférence d'automne des évêques est très attendue./DDM, Laurent Dard.

LOURDES (65)

Violences sexuelles : les évêques attendus

Les évêques se réunissent à Lourdes demain pour voter de nouvelles mesures. Les fidèles et les victimes attendent « des décisions courageuses ». Des pistes novatrices sont sur la table.

PAGE 7

Deuxième cahier : 24 pages



M 29563 - 327 - F 1,20 € - 0

L'ÉVÉNEMENT

LA DÉPÊCHE Lundi 27 mars 2023

SANTÉ

Les petites maternités en voie d'extinction

Manque d'effectif, nombre d'accouchements ou équipements insuffisants... Un rapport présenté devant l'Académie de médecine préconise de fermer 111 des 452 maternités de la France métropolitaine. Une réforme jugée impérative par la Société française de médecine périnatale (SFMP) qui suscite l'inquiétude, notamment en milieu rural.

« Il est impératif de repenser et de réorganiser notre système de soin périnatal, car, aujourd'hui, tous les indicateurs sont au rouge », a lancé, il y a quelques jours, la Société française de médecine périnatale (SFMP) dans une tribune. En cause, la hausse inquiétante de la mortalité infantile au cours de la dernière décennie qui illustre la dégradation de l'offre de soins et des conditions de prise en charge. Conséquence, la France est aujourd'hui au 25^e rang européen... une chute spectaculaire lorsque l'on compare à la 2^e place qu'occupait notre pays en 2012.

« Éviter le désastre »

Quand on connaît la situation des maternités, comment ne pas faire le lien entre ces indicateurs alarmants et la dégradation des conditions de travail ? », demandent médecins et usagers à l'origine de cet appel. Ils dressent par ailleurs une liste d'évolutions souhaitables à leurs yeux. Le système de soin périnatal a besoin d'être *envisagé « de façon globale, réaliste et cohérente »*. Dis lors, « les plateaux techniques doivent être regroupés dans des maternités mieux équipées et informatisées qui accueillent plusieurs niveaux de soins et offrent des conditions de travail permettant d'accompagner les patientes et leurs enfants en toute sécurité et dans la bienveillance », jugent les cosignataires.

La SFMP, les autres sociétés savantes médicales signataires et l'association d'usagers SOS Prema appellent de leurs vœux la tenue d'assemblées nationales de la périnatalité. L'enjeu est majeur, assurent ces organisations, qui estiment que seule une « prise de conscience des enjeux par la population peut permettre d'éviter le désastre ».



L'offre de soin et des conditions de prise en charge se sont considérablement dégradés. Conséquence, la France est aujourd'hui au 25^e rang européen. / Pixabay

Qu'ils ne soient plus « caricaturés comme des 'usines à bébés' »

Un constat et des solutions partagées par l'Académie de médecine, devant laquelle a été présenté, le 28 février dernier, un rapport qui préconise de tailler dans le vif. Sous la houlette du gynécologue Yves Ville, grand nom de l'obstétrique, chef de service à l'hôpital Necker à Paris, ses auteurs estiment qu'« une politique adaptée en matière de périnatalité devrait s'appuyer sur une réduction accrue du nombre de maternités » et jugent « illusoire de soutenir une activité de moins de 1 000

accouchements » par an alors que « plus de 80 % » des services en dessous de ce seuil « sont en tension démographique sévère ». Le besoin d'effectifs supplémentaires est en effet aussi criant dans les maternités que dans les hôpitaux.

Une dégradation de l'accès au soin

Le « regroupement » des petites maternités avec les grandes « supprimerait 111 implantations » sur les 452 sites en métropole - la vingtaine de structures en outre-mer devant « faire l'objet d'un examen particulier ». Cette réorganisation dégraderait légèrement l'accès aux soins : la part des grossesses résidant à moins d'une demi-heure de la maternité la plus pro-

che relevait de près de 5 points, à 89 %.

L'effet sera toutefois concentré dans les zones métropolitaines, « difficiles d'accès et à faible densité de population », tandis que les grandes métropoles comme Paris, Marseille, Lille, Nantes et leurs environs seront épargnées. Mais « seules des grandes structures seront à même de proposer une offre et une qualité de soins exigées par les usagers comme par les professionnels », affirme le rapport qui appelle à « renforcer les moyens humains » de ces services afin qu'ils ne soient plus « caricaturés par des "usines à bébés" ». Le texte doit encore être soumis aux votes des membres de l'Académie de médecine.

P.S

Occitanie : la moitié des établissements devraient disparaître

Si les préconisations du rapport présenté à l'Académie de médecine par le professeur Yves Ville sont suivies à la lettre, la région Occitanie paierait alors un lourd tribut. Sur les 40 établissements que compte la région, 21 seraient menacés. C'est à-dire ceux qui réalisent moins de 1 000 accouchements par an. Avec trois maternités en danger, ce sont les départements de l'Aveyron et de la Haute-Garonne qui arrivent en tête du classement des territoires les plus concernés. Coté Aveyron, trois maternités publiques seraient susceptibles de disparaître. À savoir celle de Villefranche-de-Rouergue qui a réalisé près de 485 en 2021, la maternité de Millau avec 344 accouchements et Saint-Affrique avec 169 accouchements. En Haute-Garonne, la maternité publique de Saint-Gaudens qui a réalisé 503 accouchements en 2021, celle de la clinique d'Occitanie à Muret (privé) avec 509 accouchements et la clinique de l'Union à Saint-Jean, également privée, avec 841 accouchements, pourraient bientôt fermer leurs portes. Dans l'Hérault, c'est la ville de Sète qui serait la plus touchée avec la fermeture potentielle de sa maternité publique de l'hôpital Saint-Clair (504 accouchements) et sa maternité privée de la polyclinique Sainte-Thérèse (628). Aujourd'hui, sur cette liste de 21 maternités, 11 seraient par-



Sur les 40 établissements que compte la région, 21 seraient menacés. /DR

ticulièrement dans le vœux du rapport de l'Académie de médecine, celles qui appartiennent au niveau 1 : non seulement elles ne l'effectuent pas suffisamment d'accouchements, mais, en plus, elles ne disposent que d'un équipement minimal pour les nourrissons. C'est le cas, par exemple, de la clinique d'Occitanie de Muret et celle de Saint-Gaudens dans la Haute-Garonne, de la maternité de la polyclinique de l'Ormeau à Tarbes dans les Hautes-Pyrénées (777 accouchements en 2021) ou encore de la clinique Croix Saint-Michel à Moutauban dans le Tarn-et-Garonne (762). Ces établissements pourraient devenir des lieux d'accueils de prénatalité et d'accompagnement de la grossesse puis de suivi après la naissance.

LA DÉPÊCHE

Abonnez-vous à La Dépêche du Midi !

Scannez ce code pour choisir l'offre qui vous convient





LA DÉPÊCHE
Vive la vie de village



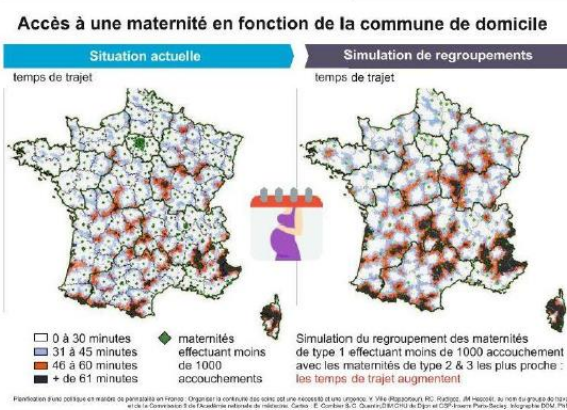
<https://abonnement.ladepêche.fr/site/ladepêche/CoffreAbo100n/fr/portail/landing.html>

Le service abonnements est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h

09 70 80 80 81

TV MONSIEUR

Mail : depecheabos@ladepêche.fr



90 %

des 5 200 gynécologues obstétriciens sont des femmes.
50 % ne font plus d'obstétrique dès 45-50 ans.



Faute de blouses blanches,
plus de 30 % des maternités
en France ont fermé en 20 ans.



Il y a 220 gynécologues obstétriciens formés
tous les ans en France, et une hausse
régulière des gynécologues obstétriciens
inscrits à l'Ordre depuis 2012.

Fermeture à Decazeville : « les femmes sont tout simplement en danger »

Immersion et réactions à Decazeville, en Aveyron, où la fermeture de la maternité en juillet 2017 met en exergue un enjeu de prime importance : la lutte contre les déserts médicaux.

Les petites maternités doivent-elles fermer ? À l'aune du récent rapport préconisant la fermeture des petites maternités françaises, nombreuses sont les réactions d'angoisses et d'inquiétudes dans un contexte où beaucoup de maternités ont fermé ou sont menacées de fermeture. Parmi les conséquences de ces fermetures, l'indéniable allongement du temps de trajet vers la maternité pour les femmes enceintes, notamment en milieu rural.

« Aucune femme n'est revenue à Decazeville »

Au cœur d'un ancien bassin minier, située à environ 40 kilomètres au nord-ouest de Rodez, la maternité de Decazeville n'est plus autorisée à pratiquer des accouchements depuis 2017. Elle est depuis transformée en Centre périnatal de proximité (CCP). Le maintien des petites maternités, celles qui font naître moins de 1 000 bébés par an, est « illus-

oire », selon les propos du professeur Yves Ville. « Seulement, en 2017, la maternité de Decazeville était déjà sur la sellette. Il fallait procéder à plus de 300 accouchements. Aujourd'hui, la barre est fixée à 1 000. Quelle sera la prochaine étape », fusille Pascal Mazet, aide soignant au centre hospitalier de Decazeville, secrétaire départemental CGT Santé et conseiller régional PCF. Faut-il alors sacrifier une centaine d'établissements comme le propose Yves Ville ? Pas question, assure-t-il. « Le suivi avant et après grossesse y serait toujours assuré mais les femmes n'y accoucheraient plus ». « Faux, rétorque Pascal Mazet. Aucune femme n'est revenue à Decazeville. Accoucher dans le grand centre avant de repartir dans la petite maternité n'a aucun sens. C'est simplement pour nous faire avaler la pilule », gronde-t-il. Et d'insister : « Le problème majeur concerne la formation des gyné-

cologues et des sages-femmes. Problème vieux de 30 ans et qui n'a toujours pas été résolu ». Faute de blouses blanches, plus de 30 % des maternités en France ont fermé en 20 ans. À Decazeville, la fermeture de la maternité « pose un problème d'accès aux soins », assure Jean-Marie Couderc, membre de Tous Ensemble, collectif rassemblant tout à la fois élus et syndicats locaux unis pour la défense des services publics. « Depuis 2017, les femmes enceintes doivent se déplacer à Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Aurillac ou Cahors. La maternité de Figeac étant elle

« Toutes les semaines on assiste à des accouchements sur la route. »

aussi fermée. On peut aujourd'hui parler de désert médical pour les femmes enceintes. Beaucoup d'accouchements se font dans les camions de pompier ou à la maison », assure-t-il. « Les femmes sont tout simplement en danger », s'insurge Pascal Mazet.

« J'espérais juste arriver à temps à la maternité »

« J'ai trois enfants. Les deux premiers sont nés à Decazeville et pour mon dernier, j'ai dû aller accoucher à Rodez », explique Emilie. Pour cette jeune maman, l'absence d'une maternité à proximité de chez elle a été une source de stress. « Ma préoccupation principale a été de savoir si j'aurais le temps d'arriver jusqu'à la maternité de Rodez. J'espérais juste arriver à temps à la maternité », avoue-t-elle. Un stress qui, ipso facto, se répercute sur l'entourage qui, lui aussi, subit l'« inévitable » allongement du temps de trajet. « J'ai accouché à Decazeville en 2012, puis en 2016, quelques mois avant sa fermeture, et la qualité des soins était pourtant exemplaire », assure la jeune maman qui poursuit : « Beaucoup de femmes ici dans le bassin accouchent chez elles ou dans le camion de pompier. Personnellement, pour mon troisième enfant j'ai eu du faux travail pendant trois jours, j'ai donc été prise en charge suffisamment tôt, mais le travail en lui-même a duré à peine 20 minutes. Ça aurait très bien pu m'arriver... », réalise-t-elle. Et ce n'est certainement pas Céline, sage-femme au sein du CCP à Decazeville qui va dire le contraire : « Toutes les semaines on assiste à des accouchements sur la route. C'est malheureusement fréquent ».

Adrien Valette

« Le prénom a été modifié. »



La fermeture de la maternité à Decazeville a provoqué de nombreuses manifestations et de vives contestations. /DDM.

Éditorial

par
Philippe
Rieux



Principe d'équité

Faut-il fermer les petites maternités ? Cette question, lancinante, n'est pas nouvelle et se pose particulièrement depuis longtemps dans notre région qui a été marquée par de forts mouvements de défense pour empêcher des fermetures en Aveyron, dans le Lot, etc. Elle revient toutefois de façon aiguë ce mois-ci à l'occasion d'un rapport présenté devant l'Académie de médecine et d'une interpellation de la société française de médecine périnatale (SFMPP). Le premier, rédigé notamment par le Pr Yves Ville, chef de la maternité de l'hôpital Necker à Paris et grand nom de l'obstétrique française, préconise la « planification d'une politique en matière de périnatalité en France » qui passerait par la fermeture de 111 maternités (sur 452) qui assureraient moins de 1 000 accouchements par an. Le spécialiste conseille le regroupement de ces petites maternités « dont les contraintes structurelles et de ressources humaines doivent garantir à la fois la sécurité et la satisfaction des usagers tout en offrant des conditions de travail acceptables et pérennes ». De leur côté la SFMP, plusieurs sociétés savantes et une association appellent à « repenser le système de soins périnatal », réclamant aux pouvoirs publics de mettre fin à leur « inertie ». Dans une tribune parue dans L'Obs, ils estiment que sans réforme – et notamment sans regroupement des petites structures – notre système va vers un « naufrage », appuyant leur raisonnement sur la hausse inquiétante de la mortalité infantile en France qui a fait passer notre pays de la 2^e place en 2012 à la 25^e dix ans plus tard...

Ce que disent ces experts et ces acteurs est médicalement fondé, c'est incontestable. Personne évidemment ne souhaite voir des femmes enceintes et leur bébé à venir mis en danger par une organisation dysfonctionnelle ou pas au niveau de la sécurité que l'on est en droit d'attendre. D'ailleurs, la fermeture de 111 petites maternités ne serait que le prolongement de ce qui se fait déjà, puisqu'en 20 ans, 40 % des maternités de proximité ont fermé en France. Il y en a ainsi près de quatre fois moins que dans les années 70. Mais l'expertise se heurte à la réalité vécue. Fermer des maternités, particulièrement en zones rurales isolées, c'est mécaniquement allonger le temps de trajet des parturientes et de leurs proches. « Le totem du temps de trajet pour aller à la maternité est un totem qui doit tomber » assure le Pr Ville. « Le risque n'est pas dans l'allongement du temps de trajet de quelques minutes voire d'une demi-heure, mais dans l'endroit où on accouche : il faut accoucher au bon endroit » expose-t-il quand d'autres estiment que proximité ne veut pas dire qualité. Mais ces considérations sont-elles audibles pour les quelque 167 000 Françaises vivant à plus de 45 minutes de voiture de la maternité la plus proche ? Au-delà, si ce dossier – qui pose avant tout la question des moyens compris pour les grandes structures – est si sensible dans l'opinion, c'est parce que le sort de ces petites maternités dépasse le seul cadre médical. Car leur fermeture ressentie comme une variable d'ajustement intervient souvent dans le sillage de la fermeture d'autres services publics, dans des territoires qui se sentent abandonnés voire méprisés par les pouvoirs publics. Les populations et les élus qui se mobilisent pour leur défense ne sont pas restés au changement ni sourds à l'évolution de la société. Ils demandent simplement du respect et de l'équité qui doivent être dus à tous dans notre République.

« Il faut concentrer les soins dans les plus grosses structures »

Professeur
Olivier Morel

Professeur de gynécologie-obstétrique à l'université de Lorraine. Responsable commission démographique du collège de gynéco.



L'Académie de médecine vient de suggérer dans un rapport la fermeture de 111 maternités qui ont pour point commun de faire moins de 1 000 accouchements par an. Soit 25 % des 452 maternités de l'Hexagone, Corse comprise. Qu'en pensez-vous ? Aujourd'hui, c'est un non-sens de se battre pour des maternités. La question, c'est de se battre pour les patientes et pour les enfants qui y viennent mettre au monde. On n'aurait pas l'idée de réclamer de pouvoir se faire opérer de son cancer dans n'importe quelle ville de France ! À un moment donné, il y a un niveau de technicité qui est attendu qui nécessite d'être pris en charge par des grosses équipes suffisamment entraînées. Et ça, ça s'applique complètement à l'obsté-

trique du XXI^e siècle. Dis autrement, quand vous avez une maternité qui fait une à deux naissances par jour en moyenne, vous n'avez plus l'entraînement nécessaire pour vous occuper des complications majeures qui peuvent survenir chez n'importe quelle femme.

Les complications restent rares tout de même...

Les derniers rapports internationaux nous classent à la 25^e ou 30^e place en termes de performance de santé en médecine périnatale. Là, je parle de morbi-mortalité des mères et des enfants. Si on était aussi bon que la Finlande, un pays concerné par la problématique des déserts médicaux et qui a pourtant dit non aux maternités de moins de 1 000 accouchements par an, ça re-

présenterait proportionnellement 1 200 morts de nouveau-nés à terme, par an, en moins, en France. Le problème aujourd'hui, ce n'est pas le désert médical proprement dit, c'est l'exposition de la population à des petites maternités en déliquescence totale, avec plus d'équipes disponibles sur place, des remplaçants en permanence... C'est inacceptable en fait. Et donc oui, il faut concentrer les soins dans les

« C'est un sujet politiquement beaucoup trop sensible. »

plus grosses maternités.

Le rapport de l'Académie de médecine ferait donc l'unanimité dans le monde médical ?

C'est un énorme signal d'alarme qui vient après beaucoup d'autres. L'ensemble des sociétés savantes – que ce soit les pédiatres, les anesthésistes, les gynécologues, la société française de médecine périnatale – disent la même chose depuis des années. Sur la forme, la nuance que l'on peut apporter, c'est qu'on ne peut pas arriver à l'emporte-pièce et dire il faut enlever toutes les maternités de moins de 1 000. Il faut évaluer la faisabilité sur chaque territoire.

Chaque maire vous dira que sa maternité est indispensable ! Oui, parce que la maternité est un

symbole politique qui a en plus un impact sur l'évolution de l'hôpital. Mais ça, ce n'est pas un raisonnement de santé publique. Il faut regrouper les maternités. En Finlande, ils arrivent sur un territoire vaste et très peu dense. L'immense majorité des patientes sont à moins de trois quarts d'heure. Si vous prenez une carte de France et que vous vous mettez ce critère de trois quarts d'heure, vous voyez que le nombre de regroupements faisables est énorme. Le problème, c'est que les autorités sanitaires refusent de travailler sur ce sujet parce que tout le monde estime que c'est un sujet politiquement beaucoup trop sensible.

Propos recueillis par B. Dillies
Les abonnés peuvent retrouver l'intégralité de l'interview sur ladepeche.fr